Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° 2022-10
Approbation du Procès Verbal du CA du 23 juin 2022

Le vingt-quatre novembre deux-mille-vingt-deux à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du seize novembre deux-mille-vingt-deux.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire
Rémy POINTEREAU – Région Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB
Marine COLOMBEY – Direction régionale OFB
Johnny CARTIER – DREAL Centre-Val de Loire
Frédéric MICHEL – DRAAF Centre-Val de Loire
Marie-Line CIRRE – Département du Cher
Anne-Marie THOMAS – Communauté de Communes Grand Chambord
Christophe POUPAT- Office National des Forêts
Frédéric ARCHAUX – INRAE
Benjamin VIRELY – Personnel ARB
Michel PREVOST – Cen Centre-Val de Loire
Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU – URCPIE
Julien PROSPER – Fédération de pêche Centre-Val de Loire

ASSISTAIENT EGALEMENT PRESENTS A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire
Marine CELESTE – ARB Centre-Val de Loire
Pauline D'ARMANCOURT – ARB Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU – ARB Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire
Jean-Claude BROSSIER – CESER
Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire
Céline CERVEK – DRAAF Centre-Val de Loire
Estelle MENAGER – Département d'Eure-et-Loir
Cyrielle MERCIER- Département d'Eure-et-Loir
Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire
Lucile PIERRARD – FNE Centre-Val de Loire
Germaine FRAUDIN – FNE Centre-Val de Loire
Julien LEVRAT – Graine Centre-Val de Loire
Mellie GRATEAU – URCPIE

POUVOIRS

Néant

16 administrateurs votants présents.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

****

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,
VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,
VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),
VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,
VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

Considérant

le projet de Procès-Verbal de la réunion du 23 juin 2022 transmis aux membres du CA,

Décide à l'unanimité

d'approuver le procès-verbal en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

Le Président de séance

Monsieur Jean-François BRIDET

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 JUIN 2022

ETAIENT PRESENTS :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU DE LEURS GROUPEMENTS :
Jean-François BRIDET, Région Centre-Val de Loire
Christian GATTEFIN, Département du Cher
Anne-Marie THOMAS, Communauté de communes Grand Chambord

REPRESENTANTS DE L'ETAT OU DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS
Jean-Noël RIEFFEL, Office français de la biodiversité
Marc DE MARIA, Office français de la biodiversité
Marine COLOMBEY, Office français de la biodiversité
Hervé BRULÉ, DREAL Centre-Val de Loire
Lena DENIAUD, DRAAF Centre-Val de Loire
Christophe POUPAT, Office National des Forêts

REPRÉSENTANT DE LA RECHERCHE
Henry FRÉMONT, Chambre Régionale d'Agriculture

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS
Guy JANVROT, France Nature Environnement Centre-Val de Loire
Cyril MAURER, Fédération des Maisons de Loire
Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU, Union Régionale des CPIE
Alain MACHENIN, Fédération Régionale des chasseurs Centre-Val de Loire
Julien PROSPER, Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire

REPRÉSENTANTS DES USAGERS ET DES SECTEURS ECONOMIQUES
Néant

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
Benjamin VIRELY, ARB Centre-Val de Loire

EXCUSÉS :
Catherine GAY, Région Centre-Val de Loire
Temanuata GIRARD, Région Centre-Val de Loire
Olivier BEATRIX, Région Centre-Val de Loire
Anne BESNIER, Région Centre-Val de Loire
David JACQUET, Région Centre-Val de Loire
Rémi POINTEREAU, Région Centre-Val de Loire
Thomas MÉNAGÉ, Région Centre-Val de Loire
Gaëlle LAHOREAU, Région Centre-Val de Loire
Romain MERCIER, Région Centre-Val de Loire
Constance DE PELICHY, Région Centre-Val de Loire

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

Régine FLAUNET, Région Centre-Val de Loire
Frédéric MICHAU, Office français de la biodiversité
François JOUBERT, Office français de la biodiversité
Samuel SEMPÉ, Office français de la biodiversité
Frédéric MICHEL, DRAAF Centre-Val de Loire
Marie-Line CIRRE, Département du Cher
Évelyne DELAPLACE, Département d'Eure-et-Loir
Hervé BUISSON, Département d'Eure-et-Loir *(Absent lors des votes)*
Patrice BOIRON, PNR Brenne
Gilles CLÉMENT, Communauté de communes Grand Chambord
Jean-Paul IMBAULT, Ville d'Orléans
Capucine FEDRIGO, Ville d'Orléans
Caroline SAMYN, Office National des Forêts
Frédéric ARCHAUX, INRAE
Pascale LARMANDE, ARB Centre-Val de Loire
Nelly LARCHEVEQUE, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Michel PRÉVOST, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Germaine FRAUDIN, France Nature Environnement Centre-Val de Loire
Lénaïg LE NEN, Graine Centre-Val de Loire
Christine-Raïssa BETTAHAR, Fédération de Maisons de Loire
Patrick ROUX, Union Régionale des CPIE
Aymeric SEGUIN, Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire
Florent MASSON, Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire
Aude BOURON, Fédération Régionale des chasseurs Centre-Val de Loire
Dominique TINSEAU, Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire
Marie-Thérèse FLEURY, Centre Régional de la Propriété Forestière
Alain DE COURCY, Centre Régional de la Propriété Forestière

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :
Thérèse PLACE, DREAL Centre-Val de Loire
Estelle MÉNAGER, Département d'Eure-et-Loir
Robin PILLU, Département d'Eure-et-Loir
Frédéric BRETON, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Nathalie FRANÇOIS, Région Centre-Val de Loire
Céline CERVEK, Chambre Régionale d'Agriculture
Mellie GRATEAU, URCPIE
Marine LAUER, Centre Régional de la Propriété Forestière
Catherine BERTRAND, ARB Centre Val de Loire
Cécile LE MEUNIER, ARB Centre-Val de Loire
Ganesh CHANDRAKUMAR, ARB Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER, ARB Centre-Val de Loire
Marine CELESTE, ARB Centre-Val de Loire
Pauline D'ARMANCOURT, ARB Centre-Val de Loire

POUVOIRS :
Catherine GAY, Région Centre-Val de Loire, donne pouvoir à Jean-François BRIDET, Région Centre-Val de Loire,
Michel PRÉVOST, Cen Centre-Val de Loire, donne pouvoir à Guy JANVROT, FNE Centre-Val de Loire.

16 présents votants ; 2 pouvoirs.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.
Jean-François BRIDET introduit la séance et présente l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 10 mars 2022

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

Le Procès-verbal du conseil d'administration du 10/03/2022 a été remis aux membres (annexe 1).

Le procès-verbal du conseil d'administration de l'ARB du 10 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.
18 voix « pour ».

2. Gestion administrative et juridique

2.1. Rapport d'activités 2021

Délibération

Conformément aux statuts de l'Agence, le conseil d'administration délibère sur le rapport d'activité. Le rapport d'activité 2021 a été communiqué avec le mémo (annexe 2) et fait l'objet d'une présentation dans ses grandes lignes en séance.

Le rapport d'activité 2021 de l'ARB est approuvé à l'unanimité.
18 voix « pour ».

2.2. Budget 2022 : décision modificative

Délibération

La décision modificative proposée, selon la balance ci-après, a vocation à apporter des ajustements au budget primitif 2022.
Le tableau intégrant les comptes et les montants concernés ci-dessous est présenté :

ARB Centre-Val de Loire			
Décision modificative 2022 - 23 juin 2022			
A - SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Nature	DM 2021	Nature	DM 2021
21 Immobilisations corporelles			
2188 Autres immobilisations corporelles	2 634,08 €		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 634,08 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
		021 Virement de la section de fonctionnement	2 000,00 €
		040 Opération d'ordre de transfert entre sections	634,08 €
		28183 Matériel de bureau et matériel informatique	634,08 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00 €	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 634,08 €
001 Solde d'exécution reporté		001 Solde d'exécution reporté	
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 634,08 €	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 634,08 €
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Nature	DM 2021	Nature	DM 2021
011 Charges à caractère général	11 965,92 €	74 Dotations, subvention	
6228 Divers	3 873,92 €	74718 Autres dotations	14 600,00 €
6261 Frais d'affranchissements	2 500,00 €		
6288 Autres services extérieurs	5 592,00 €		
TOTAL DES DEPENSES RELLES	11 965,92 €	TOTAL DES RECETTES RELLES	14 600,00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
023 Virement de la section d'investissement	2 000,00 €		
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	634,08 €		
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	634,08 €		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 634,08 €	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00 €
002 Solde d'exécution reporté		002 Solde d'exécution reporté	
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 600,00 €	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 600,00 €

En section de fonctionnement :

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

En dépenses :

- **Augmenter les crédits du compte 011** (charges à caractère géné ral) de 11 965,92 € répartis sur les différents comptes suivants :
  - 6228 : divers (afin d'équilibrer le budget) pour un montant de 3873,92 €
  - 6261 : frais d'affranchissement (dépenses liées à l'envoi de l'état des lieux 2022) pour un montant de 2 500,00 €
  - 6288 : autres services extérieurs (ajout de prestations : ESAT pour la mise sous pli de l'état des lieux 2022, Cen Nouvelle Aquitaine pour la démonstration de la brosseuse à graine lors de la journée de l'ORB en Brenne sur *planter et semer local*) pour un montant total de 5 592,00 €

- **Inscrire 2 000 € au compte 023 (virement à la section d'investissement)** pour les besoins d'investissement
- **Inscrire 634,08 € au compte 6811 (dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles)** pour des ajustements liés aux amortissements

En recettes :

- **Inscrire 14 600 € au compte 74 718 (autres subventions)** pour le versement complémentaire attendu de l'OFB en 2022 dans le cadre du projet ARTISAN.

<u>En section d'investissement</u> :

En dépenses :

- **Augmenter les crédits du compte 2188** (autres immobilisations corporelles) **de 2 634,08 €** (fabrication des 6 supports en bois réutilisables pour le jeu concours).

En recettes :

- **Inscrire 2 000 € au compte 021** (virement de la section de fonctionnement) pour le besoin d'augmentation des dépenses d'investissement
- **Inscrire 634,08 € au compte 040** (opération d'ordre de transfert entre sections) pour les ajustements liés aux amortissements

La décision modificative 2022 de l'ARB Centre-Val de Loire telle que présentée, est approuvée à l'unanimité.
18 voix « pour ».

3. Programme d'actions

3.1. Feuille de route 2022 : avancée des projets d'actualité

Information

<u>Axe 1 : Accompagner les acteurs dans les territoires</u>

Animation Solutions fondées sur la nature

L'ARB appuie ponctuellement des collectivités lors de questionnements spécifiques liés au changement climatique et aux possibilités d'adapter leur territoire (exemple : accompagnement de la CC du Vendômois pour intégrer les SafN et la biodiversité dans les projets envisagés dans le cadre de "Petites villes de Demain").

Elle accompagne également de manière plus conséquente plusieurs collectivités. C'est actuellement le cas du PCAET mutualisé "Grand Chambord-Beauce Val de Loire" qui souhaite promouvoir les SafN auprès de ses communes :

- Intervention auprès des élus pour faire connaitre les enjeux locaux et les solutions possibles
- Appui à une étude spécifique en cours (thématiques : feux de forêt, zones d'expansion de crues, érosion-ruissellement, cours d'écoles résilientes), puis accompagnement plus fin

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

concernant l'aménagement de 3 écoles. Dans ce cadre, il s'agit d'être en amont des projets et de l'AMO, pour faciliter les questionnements, apporter une visibilité sur les possibles des solutions possibles, nourrir la réflexion par l'apport de ressources et de retours d'expériences.

Une fois les actions réalisées, elles viendront enrichir le Portail de la biodiversité.

Afin de créer une dynamique collective sur la thématique des solutions fondées sur la nature et faire monter cette thématique en région, l'ARB est aussi intervenue lors de journées / rencontres / colloques et a appuyé des structures lors de la conception de journées et temps de rencontres :

- 165 participants sur 5 évènements
- Conception du programme de visite sur les SFN d'une délégation danoise dans le cadre d'un peer learning program organisé par la Convention des maires pour le climat et l'énergie et la Région (partenariat avec la région Midtjylland au Danemark) en mai, intervention auprès d'une délégation d'Agence de Bassin du Burkina Faso pour l'AELB en juillet

L'ARB construit également avec la CDC Biodiversité un évènement "Entreprises et biodiversité" pour la fin d'année 2022. Dans ce cadre, n'hésitez pas à nous faire remonter les actions d'adaptation au changement climatique mises en œuvre localement par des entreprises et dont vous avez connaissance, actions qui pourraient être valorisées à cette occasion.

L'accompagnement assuré par l'ARB sur les solutions fondées sur la nature, dans le cadre du Life ARTISAN, revêt les objectifs suivants :

- Renforcer la **compréhension des interactions** entre **biodiversité et adaptation** aux changements climatiques
- **Faire naître de nouveaux projets** et faciliter leur mise en œuvre par un appui technique et des retours d'expériences inspirants
- **Apporter des outils-supports**

Notamment via les fiches thématiques sur les SafN : bosquets urbains, cours d'écoles résilientes…, ou via la boite à outils : « végétalisons ! », et celle en projet sur les zones humides.

Exemple de l'accompagnement – PCAET Grand Chambord-Beauce-Val de Loire :

Au sein de la Communauté de Communes Grand Chambord sont organisées des soirées débats, le lundi soir, auxquelles sont conviés des élus et du grand public. Ces échanges sont toujours très enrichissants. Le 2 novembre 2021, Pascale LARMANDE et l'association Nature Sologne Environnement sont venus présenter les solutions fondées sur la nature, qui consistent à « Protéger, gérer ou restaurer des écosystèmes pour relever les défis posés par le changement climatique, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ». Les échanges ont permis de rappeler les enjeux du territoire de Grand Chambord et de présenter des exemples concrets d'actions possibles. Le travail engagé se poursuit concernant les risques d'inondation, les risques de feux de forêts, et en faveur des cours d'école résilientes.
Un accompagnement est également réalisé par Pascale LARMANDE auprès de la Communauté de Communes Beauce-Val de Loire dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, en lien avec l'animateur territorial : apport de matière et d'idées pour intégrer les SafN dans le plan. Un appui sera également apporté prochainement à la réflexion menée sur 2 projets d'aménagement de cours d'écoles, l'une avec une cour neuve qui ne satisfait pas l'usage des enfants et des enseignants, et l'autre avec une cour à restaurer.

La construction du PCAET Grand Chambord-Beauce Val de Loire relève d'une volonté très novatrice qui à l'origine n'a pas fait l'unanimité parmi les élus. L'animation du PCAET va permettre de toucher les plus jeunes. Un travail de sensibilisation dans les écoles est mis en place via le CDPNE.

Le président rappelle qu'aujourd'hui chacun, à titre individuel est confronté aux problématiques liées à la situation climatique (habitat, espace urbain, cours d'école….). Une prise de conscience émerge

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

quant aux bienfaits apportés par la nature si on lui laisse suffisamment de place pour œuvrer. Les collectivités doivent agir dès maintenant pour adapter les territoires. Des aides financières ou techniques sont disponibles pour agir : la Région, les Départements, l'ARB. La boîte à outils « végétalisons ! » est un support technique intéressant et une aide à la prise de décision pour les communes. La mise en œuvre n'est souvent pas plus coûteuse que les actions traditionnelles et peut même parfois être réalisée en régie.

Les collectivités ont besoin d'un guide pour savoir comment faire, par où commencer.

Conception du Biodiv'Tour

Les collectivités identifiées avec le groupe de travail mis en place ont été sollicitées. Les 9 ayant accepté de participer à ce futur dispositif perçoivent tout l'intérêt de ces partages d'expériences, tant pour les groupes auto constitués qui viendront les rencontrer que pour leurs propres services. Cette contribution au Biodiv'Tour est perçue comme une réelle reconnaissance des projets réalisés, et une valorisation de leur collectivité.

Les visites sont en cours de conception avec chacune d'entre elles et seront matérialisées par une convention sur 3 ans entre chaque collectivité et l'ARB.

La communication reste prévue à l'automne prochain autour des visites thématiques suivantes :

Thématique	Grandes lignes	Collectivité d'accueil
Engagement transversal d'une petite collectivité	Présenter la diversité des axes de travail possibles en faveur de la biodiversité	**Châtrost** (18)
Rivières / zones humides	Comprendre les enjeux de renaturation d'une zone humide, notamment par rapport au risque inondation	**Saint-Martin d'Auxigny** (18) + Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY)
Gestion différenciée	*Mesurer les enjeux et bénéfices d'une gestion différenciée, en tant que moyen de restaurer les fonctions d'un milieu (lien SFN)*	***Communauté de communes Grand Chambord** (41) => report du projet par le conseil communautaire*
Eclairage et biodiversité nocturne	Présenter les solutions opérationnelles mises en place sur l'éclairage public, favorables à la biodiversité	**Bourges Plus** (18)
Citoyenneté et biodiversité	Découvrir les projets concrets de mobilisation citoyenne portés par la ville pour servir les enjeux de biodiversité	**Tours** (37)
Gestion écologique des cimetières	Présenter les résultats et les problématiques d'une gestion écologique de 2 cimetières différents (traditionnel / arboré)	**Luisant** (28)
Ecole (cour, cantine)	Comprendre comment initier la transition écologique dans la gestion d'une école pour le confort des élèves et enseignants	**Olivet** (45)

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

Bocage et bois énergie	Comprendre les enjeux d'une gestion durable du bocage et la mise en place d'une chaufferie bois collective	**Mar**çay (18)
Pâturage et gestion des espaces naturels	Présenter les bénéfices et les enjeux du pâturage dans la gestion d'espaces naturels d'une collectivité	**Dreux** (28) + Cen Centre-Val de Loire

Pour rappel, le Biodiv'Tour est un ensemble de visites professionnelles co-concues entre l'ARB, les membres et des collectivités ciblées selon les thématiques prioritaires du territoire. Chacune des collectivités l'ayant accepté accueillera des groupes de volontaires d'autres collectivités (groupes autoconstitués, composés d'élus et de techniciens) pour leur présenter le projet, dans un premier temps en salle avant de les accompagner sur le terrain.
Un catalogue de lancement, composé de 8 collectivités fera l'objet d'une communication à l'automne ***(cf. carte dans diaporama de présentation)***. Un formulaire sera en ligne sur le Portail pour permettre aux groupes de s'inscrire à l'une des visites.
La liste va s'enrichir au fil du temps pour être représentative des territoires.
Toutes les collectivités d'accueil ont été rencontrées en amont pour la présentation du projet et le choix pour chacune des modalités de convention souhaitées (le nombre de visite par an, le nombre de personnes par visite, le fil conducteur de la visite…).
Le Conseil communautaire de la CC Grand Chambord ayant souhaité reporter le projet (décision prise après la tenue du CA du 23/06), 3 membres de l'ARB sont impliqués dans une visite :

- FNE Centre-Val de Loire sera présent à Charost et à Tours pour présenter leur implication dans l'accompagnement de la collectivité.
- Le Cen Centre-Val de Loire est présent à Dreux, co-porteur du projet de pâturage et gestion des espaces naturels.
- Tours Métropole porte la visite sur la citoyenneté.

Les groupes autoconstitués de visiteurs pourront provenir d'une seule ou de plusieurs collectivités, mais ce point reste à définir selon les effectifs et les capacités d'accueil.
En termes de fonctionnement, deux dynamiques sont envisageables : soit la visite s'organise à la demande d'un groupe, soit l'ARB propose les dates de disponibilités de la commune d'accueil (comme le fait l'ARBE PACA).

Stage « entreprises et biodiversité »

La phase des entretiens avec les principaux acteurs régionaux se finalisera avant l'été. Elle permet de découvrir la diversité des initiatives en cours par des acteurs clé en région.

Des rencontres avec les ARB ayant initié le dispositif Mécénaturel ont également eu lieu. Des scénarios seront proposés en tenant compte des moyens possibles pour développer et animer ce dispositif dans notre région.

La philosophie de l'ARB reste inchangée : disposer d'une vision précise des actions conduites en région pour voir si l'Agence peut utilement contribuer à sensibiliser et accompagner les entreprises. Le travail en partenariat avec les acteurs ressources en région est une nécessité afin d'être le plus efficace possible.

A noter que l'OFB organise à l'automne un *forum biodiversité et économie* et que l'ARB contribue à la conception de cette journée.

L'avancée des travaux est présentée en séance.

Après la cible « collectivités » qui était ressortie comme prioritaire lors des travaux de préfiguration de l'ARB, la cible « entreprises » s'est imposée logiquement, en concordance notamment avec les

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

travaux nationaux initiés par le ministère. En effet, le premier volet « Territoires Engagés pour la Nature », animé en région par l'ARB Centre-Val de Loire, a été suivi du volet « Entreprises Engagées pour la Nature ». Mené dans un premier temps au niveau national ce second volet a fait l'objet d'une demande par l'OFB pour que l'animation soit portée en région. La question s'est alors posée de savoir quel devrait être le positionnement de l'Agence. Il a été décidé de faire dans un premier temps un état des lieux des initiatives existantes, afin de définir plus finement le rôle potentiel de l'Agence.
3 axes composent ce stage :

- **Mener un tour d'horizon des acteurs concernés** en région pour identifier le « qui fait quoi »,
- **Concevoir un dispositif du type « Mécénaturel »** afin de permettre la mobilisation du mécénat privé au profit de projets biodiversité en région,
- **Contribuer à l'organisation d'un évènement** à destination des acteurs économiques dans le cadre de l'animation SafN.

Des rencontres ont eu lieu avec les acteurs économiques suivants : La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), l'AFNOR, La Direction de l'économie de la Région, L'Agence de développement économique (Dev'Up), La Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), La Chambre de commerce et d'industrie (CCI).
Ainsi qu'avec d'autres acteurs du territoire : 3 collectivités (Pays Castelroussin, Boigny-sur-Bionne, Agglomération de Blois), 3 PNR (Perche, Loire Anjou Touraine, Brenne), 4 ARB (Normandie, PACA, Occitanie, Bourgogne Franche Comté), 3 associations (Cen CVL, FNE CVL, URCPIE), différents acteurs en périphérie de la thématique (Agence de l'eau, DREAL, pôle DREAM…).

Ces rencontres ont permis de constater que malgré une mobilisation progressive des acteurs économiques avec la mise en place d'initiatives, il n'existe pas de coordination entre eux.
Différentes pistes de travail sont envisagées :

- La création d'un fascicule « lien entreprises et biodiversité » *En cours de construction*
- Une formation « comment parler aux entreprises de biodiversité »
- L'acculturation des « développeurs »
- Des interventions ponctuelles dans des réseaux d'entreprises

Le dispositif Mécénaturel a été engagé dans 3 ARB : PACA, Normandie et récemment Bourgogne-Franche-Comté dont l'avancée n'est pas suffisante pour permettre son intégration dans le tableau comparatif ci-dessous.

	ARBE PACA	ARB Normandie
Bénéficiaires ->	Gestionnaires d'espaces naturels du territoire de PACA (qui ont initié le dispositif)	Toute structure éligible au mécénat *(écoles, collectivités…)*
Nature de l'accompagnement par l'ARB ->	Formation des bénéficiaires sur le mécénat	Faible
Suivi des partenariats par l'ARB ->	Faible *(plateforme de mise en relation, pas de retour d'information)*	Faible *(75 000 € levés en 2020)*

Un évènement, co-organisé par l'ARB et la CDC biodiversité dans le cadre du Life ARTISAN, à destination des acteurs économiques se tiendra **fin 2022**.

La question se pose de savoir si tout type de financeur privé doit être accepté, quelle que soit son éthique, ou si une ligne déontologique doit s'appliquer avant l'acceptation de fonds.

Les démarches mises en œuvre en direction des entreprises ne se limiteront pas au seul domaine du foncier, même s'il peut s'agir d'une première étape déjà intéressante, mais prévoiront une entrée plus transversale intégrant les préoccupations liées à la transition écologique. Cette entrée plus large toutefois montre bien que la biodiversité reste le parent pauvre des préoccupations des différents

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

acteurs. La mobilisation des salariés est un levier intéressant et efficace qui fait partie des pistes de réflexion.

L'association Biodiversio créée par Emmanuel Régent a été contactée et intégrée à la démarche. Elle pourra faire remonter des exemples d'actions, comme cela est prévu dans ses missions.

L'ARB est membre avec l'OFB du groupe de travail pour l'organisation du **Forum national biodiversité et économie** qui aura lieu **les 13 et 14 octobre à Paris**. Ce sera l'occasion de valoriser les travaux menés au niveau régional mais aussi d'inviter les acteurs économiques de la région à participer au forum. Un appel à contribution est actuellement en cours pour proposer des contenus lors de ce forum. Le programme définitif sera partagé à tous les membres et pourra être relayé par chacun dans ses réseaux.

Les différents axes de travail envisagés en direction du secteur économique seront présentés pour échange lors du **comité technique du 15 septembre** , puis au Conseil d'administration du 24 novembre. Il s'agira de définir le positionnement de l'ARB le plus utile possible.

La DREAL organise avec la Région **le 5 octobre une conférence sur la logistique**, avec notamment un axe de réflexion autour d'une plateforme logistique la plus respectueuse possible de l'environnement. Deux ou trois réunions auront lieu en amont. Les membres qui le souhaitent sont invités à y participer. Se rapprocher de Thérèse Place.
A l'origine, il n'y avait pas de lien direct avec le SRADDET, mais une articulation sera évidemment réalisée. La révision du SRADDET est prévue à l'agenda puisqu'elle s'impose avec la prise en compte de la loi climat et résilience.

A titre d'information, se tient actuellement à Nairobi la conférence pour la diversité biologique avec, dans les différents axes, un focus important sur le financement des entreprises dans la préservation de la biodiversité. Les grandes entreprises s'investissent pour cet enjeu. Le groupe de travail de l'UICN au niveau mondial intitulé « Entreprises and biodiversity » va être renommé en « entreprises and investisments ». L'UICN, dans un document qui sera publié cet automne, va normaliser ce que serait une Solution Fondée sur la Nature, avec des critères d'exigences fortes :

- S'appuyer sur le fonctionnement des écosystèmes,
- Contribuer de façon directe à un ou plusieurs défis sociétaux identifiés sur le territoire tels que l'atténuation/adaptation aux changements climatiques, réduction des risques naturels, développement sociaux économiques, santé humaine, sécurité alimentaire, et sécurité d'approvisionnement en eau,
- Apporter des bénéfices nets pour la biodiversité en favorisant le maintien de la diversité biologique et en améliorant les fonctionnalités des écosystèmes.

Deux tendances pourraient émerger sur la signification des SafN. D'une part, un sens large pour communiquer et sensibiliser sur ce que le milieu naturel apporte, et d'autre part, via l'UICN, la normalisation d'un label SafN qui obligerait les entreprises à répondre à des critères précis.

Si le mécénat est assez bien organisé au niveau des grandes entreprises avec l'existence de fondations, il l'est beaucoup moins pour les PME PMI. Organiser l'accès au mécénat au niveau régional permettrait de toucher tous types d'entreprises. La forme reste à définir : plateforme ? fonds de dotation ? Pour information, le fonds de dotation du réseau des CEN existant de longue date va devenir une fondation reconnue d'utilité publique (Espaces Naturels de France), ce qui permettra le recueil possible de fonds publics.

En complément du mécénat, il existe des **dispositifs de soutien à la trésorerie de structures associatives** qui peuvent être abondées par des particuliers. Le porteur de projet définit le taux d'intérêt (ex de la Région Normandie, la Caisse d'Epargne et le Parc éolien de Fécamp qui se sont associés pour créer un fonds sur des mesures compensatoires proposées par des structures extérieures – Taux d'intérêt de 2%).

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

Mois de la biodiversité et jeu concours

Le mois de la biodiversité s'est tenu comme chaque année désormais du 15 mai au 15 juin. 115 animations ont été valorisées dans ce cadre.

L'ARB a proposé à cette occasion 3 événements spécifiques (245 participants au total) :

- Projection du film « Le chêne » au cinéma Pathé à Orléans le 17 mai, en présence du réalisateur Laurent Charbonnier. Cette projection a réuni 180 spectateurs ;
- Projection du film « Attention danger, les étangs de Brenne » au cinéma des Carmes à Orléans le 2 juin, en présence du réalisateur Nicolas Van Ingen. Cette projection a réuni 34 spectateurs.
- Une présentation live de l'Etat des lieux de la biodiversité 2022 le 7 juin, réalisée par Laetitia Roger-Perrier, disponible en replay sur le Portail.

Le jeu-concours a été proposé sous une forme renouvelée avec pour objectif de faire connaître le nouveau Portail. Le quiz en ligne et les panneaux installés dans les 6 villes préfecture ont permis de nombreux échanges sur les réseaux sociaux (89 320 personnes touchées) et une participation importante au jeu.

94 300 personnes «touchées» sur Facebook
3 800 ont cliqué, partagé, liké...
794 ont joué au quizz
435 ont lu les réponses au quiz
287 ont fait le «Cherche et trouve»

Répartition par départements / villes
- **Cher : 72 (20 à Bourges)**
- **Eure-et-Loir : 94 (26 à Chartres)**
- **Indre : 60 (20 à Châteauroux)**
- **Indre-et-Loire : 223 (35 à Tours)**
- **Loir-et-Cher : 134 (30 à Blois)**
- **Loiret : 210 (44 à Orléans)**

Portail de la biodiversité

Une présentation de la communication réalisée autour du Portail est réalisée en séance. Seront également partagés les chiffres de consultation, les supports ayant permis de communiquer sur sa mise en ligne.

- **Moindre nombre mais navigation de meilleure qualité**
  - **8 500** utilisateurs (50aine par jour en moyenne) > l'année dernière 12 000 à la même période
  - **37 000** pages vues contre 21 000 l'année dernière (+ de sessions par utilisateur et + de pages par session)
  - Durée moyenne des sessions a **triplé**
  - Rebond en grande baisse : **54%** au lieu de 74%
- **Messages envoyés par la boite contact : 111**
- **Lettre d'infos « L'Écho biodiversité »**
  - De 63 abonnés en février à **214** aujourd'hui
- **Lancement et relai de l'existence**
  - Nombreux freins au partage de la campagne de lancement
  - Ce qui a été partagé : exemple de l'actualité sur le site de l'URCPIE
- **Sur les réseaux sociaux**
  - **134 publications** créées ou relayées depuis le début de l'année
  - Mentions « **j'aime** » page Facebook : **1 539** (dont 271 depuis le 1er janvier)
  - **Abonnés** page LinkedIn : **1 415** (dont 580 depuis le 1er janvier)
  - **Couverture** Facebook nettement augmentée sur la période du jeu

Afin de compléter la valorisation des contenus du Portail, une nouvelle publication « Le saviez-vous » sortira désormais chaque mois. Elle sera également partagée sur les réseaux sociaux. Elle va permettre au cours des 6 prochains mois de valoriser des éléments issus de l'état des lieux régional de la biodiversité 2022.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

Défi biodiversité

Le défi biodiversité fait partie intégrante de la démarche du Conseil régional des défis pour le climat, au même titre que les autres thématiques existantes : énergie / alimentation / déchets en cours de création.

Les acteurs clé du défi biodiversité sont naturellement les associations naturalistes et de l'EEDD ainsi que les collectivités qui ont toute vocation à déployer des défis avec leurs habitants.

L'objectif est de proposer sous cette unique appellation différents formats possibles, puisque les attentes sont variables d'un participant à un autre (les enseignements issus du questionnaire à des habitants seront partagés en séance).

Les publics cibles sont les habitants avec les familles, les publics éloignés du sujet, les quartiers résidentiels. Et pourront être également mobilisés à l'avenir, les entreprises (avec la mobilisation de leurs salariés), voire les écoles qui peuvent être un relais intéressant.

Le calendrier global de ce projet est le suivant :

- 2021 : Groupe de travail ARB dédié et échanges avec les associations
- 2022 :
  - Echanges avec les collectivités : questionnaire à envoyer en juin
  - Identification des formats possibles cet été
  - Lancement de la démarche et appel à projet à l'automne
- 2023 : Communication grand public en janvier

Programme de formation modulaire 2023

Le groupe projet modulaire a établi le programme de formation proposé pour l'année 2023. Il sera présenté en séance. Outre la possibilité comme chaque année de bilans personnalisés réalisés par le Graine (9 jours), la programmation proposée est la suivante :

Modules	Durée -organisme de formation
Consolider ses compétences transversales	
Les processus de prise de décision / le management collaboratif et coopératif	2 j - Graine
Communication : développer sa visibilité médiatique	2 j - ?
Impulser et accompagner des démarches de participation citoyenne – chantiers + sciences participatives	3 j - URCPIE
Développer ses compétences éducatives	
La pédagogie Montessori et l'animation avec les tout petits	2 j - Graine
Méthodes et approches pédagogiques en EE	5 j - Graine
Formation de formateurs en EE	5 j - Graine
Animer au jardin / monter un projet jardin (public centre de loisirs)	2 j - URCPIE
Animer autour de la vannerie sauvage	2 j - FML
Acquérir ou renforcer ses savoirs naturalistes et scientifiques	
Initiation aux micromammifères	3 j - URCPIE
Initiation à l'écologie des abeilles	2 j - URCPIE
Consolider ses connaissances sur les thèmes à enjeux	
Les enjeux de santé environnementale (identifier une thématique bien précise)	2 j - URCPIE
Le changement climatique en région Centre-Val de Loire : enjeux et adaptations	2 j - FNE
L'objectif zéro artificialisation	2 j - FNE
Module « ouvert » à définir selon les besoins qui peuvent apparaître	2 j - ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

en cours d'année	
	14 modules

Axe 3 : Connaître et observer la biodiversité

Publication de l'*état des lieux régional de la biodiversité 2022*

Désormais réalisé tous les 5 ans comme souhaité par les copilotes de l'ORB (Région, DREAL, DR OFB), la conception / rédaction de l'état des lieux initiée au printemps 2021 a permis sa publication en mai dernier. Porté par l'ARB animatrice de l'Observatoire, sa trame a été validée par les membres en comité technique, et par les copilotes et les animateurs des 3 pôles. Il a fait l'objet de contributions de nombreux acteurs régionaux, tant par la rédaction que par la relecture de pages ciblées.

Accessible au format numérique sur le Portail, il fait également l'objet d'une publication papier qui a été envoyée à toutes les communes et EPCI de la région (près de 2 000 structures). Il est en effet apparu opportun de partager largement ce support de référence sur la biodiversité régionale. Cela permet également de faire connaître le Portail sur lequel il est accessible au format numérique.

Une présentation live de cet état des lieux par visio, organisée le 7 juin midi, a permis de rassembler 32 participants de divers horizons. Ce format court de 30 mn a plu et fait l'objet de demandes de réitération avec des publics plus locaux.

Axe 4 : Animer le collectif ARB

Zone test agricole : projet issu du séminaire interne 2021

La réflexion concernant ce projet ambitieux se poursuit.
Les entretiens en bilatéral avec les membres les plus directement concernés ont été conduits.
Une présentation des avancées sur la préparation du projet est faite par L'ARB.

- **Une fiche d'identification de ce projet a été rédigée et transmise à l'OFB en avril pour intégrer si possible le futur LIFE Stratégique Nature (2024-2032)**
  L'objectif de ce projet est de « Démontrer en Centre-Val de Loire la possibilité de réduction de l'usage des pesticides avec une incidence acceptée sur les rendements agricoles, une caisse de sécurisation, le maintien des infrastructures agroécologiques et le suivi de l'impact sur la biodiversité. La méthode doit être reproductible sur d'autres espaces agricoles en région et au-delà ».
  Le projet du groupe de travail restreint a mis en avant les besoins suivants :
  - 2 postes : 1 animateur sénior, expérimenté, qui puisse porter cette démarche sur toute la durée + 1 gestionnaire pour toute la partie ingénierie financière
  - Durée : 9 ans dont 6 de suivis naturalistes et agronomiques
  - Coût estimé sur 9 ans : 1,5 M€ (salaires + prestations scientifiques, agronomiques, naturalistes, sociologiques)
- **Un retour positif de l'OFB a été émis, dans une enveloppe budgétaire réduite à 40% de l'estimation**
  - durée réduite à 7 ans : fin 2024 à fin 2031
  - budget arbitré : 600 k€ financés à 60% via le Life = 360 k€
  - possibilité cofinancement OFB 15% max si Région idem
  - 1 seul poste plafonné à 50 k€ salaire chargé (devant assurer animation + ingénierie financière, conventions, reporting…)
  - affiner le coût des prestations de suivis

L'OFB déposera la note de concept en sept 2022 et le projet complet en mars 2023
Dans ce LIFE SN, l'OFB prévoit aussi un important volet agroécologique avec plusieurs dimensions. **A la fois un** poste prévu à l'OFB national avec des partenaires (ONG, organisme technique), 1 focus sur les prairies permanentes avec les PNR, CBN, des actions par les collectifs régionaux : en Pays de la Loire sur le bocage, Occitanie sur accompagnement agriculture durable et enfin un appui de l'échelon national à l'échelon régional (GT dédié prévu en sept).
Les consignes sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

- Utiliser le Life SN comme effet levier d'autres financements : mobilisation de fonds structurels (Feder, Feader) et de financements des acteurs régionaux
- Travailler le transfert de compétences agents N2000 / agents Région
- Voir la possibilité de suivis réalisés en régie par les membres
- Voir la méthode de sélection du secteur test

Les besoins aujourd'hui sont :

- En juillet : faire retour de principe à l'OFB sur intégration ou non dans le LIFE SN
- A la rentrée : revoir les contours du projet ensemble + définir les subventions mobilisables à partir du 2nd semestre 2024

L'OFB indique que toutes les ARB ont fait remonter des propositions dans le cadre du LIFE Stratégique Nature, notamment axées sur le volet agricole. Ces propositions ont dû faire l'objet d'un arbitrage par l'OFB national compte tenu de l'enveloppe budgétaire disponible. Il a souhaité répondre favorablement à toutes les régions, en adaptant l'enveloppe financière des différents projets.

FNE CVL souligne qu'il s'agit d'un beau projet, qui nécessite néanmoins un temps non négligeable pour aboutir à des résultats. Depuis de nombreuses années, aucune avancée n'a été notée dans la diminution de l'utilisation de pesticides. Une seule personne travaillant sur le projet est insuffisant. Compte tenu de l'ampleur du projet, il faut pouvoir garantir son utilité.
Quelques pistes de réflexions sont proposées pour abonder le projet : la PAC (Fonds sur l'animation) ? Ecophyto ?
La définition du territoire est un autre point qui risque de s'avérer difficile dans un second temps.

Le Cen estime qu'une baisse du projet à 600 k€ sera un facteur limitant pour couvrir l'ensemble des dimensions du projet. Un seul ETP peut être envisagé en concentrant son action sur la partie opérationnelle. En revanche, une enveloppe dédiée de 60/64 k€ pour l'animateur est plus réaliste que les 50 k€ retenus.
Une suggestion est faite de monter un projet Life en propre en s'inspirant du modèle de la Région Grand Est qui a déposé un Life de plusieurs millions d'euros impliquant de nombreux partenaires, en fédérant toutes les actions en région autour d'un projet plus impactant (agriculture, milieux naturels, connaissance, mobilisation citoyenne…).
En complément, il est rappelé que la Région Grand Est a fait le choix de ne pas créer d'ARB mais de soutenir ce projet très ambitieux.

La DREAL indique que le projet mobilise beaucoup d'acteurs qui peuvent être autant de pistes de sources de financements. Réorienter l'action vers un autre cadre comprend un risque potentiel de retarder le projet tandis que les moyens disponibles actuellement peuvent permettre le démarrer des actions rapidement.

La Chambre régionale d'Agriculture rappelle que la durée de 7 ans est un minium pour voir évoluer un territoire. Les 2 premières années correspondent au temps d'adaptation nécessaire au changement. Un engagement dans la durée est indispensable pour obtenir des résultats mesurables. La nouvelle PAC s'oriente vers une augmentation des surfaces non productives, ce qui laisserait la possibilité de mettre en place des expérimentations en matière de biodiversité.

Il est précisé que le plan de financement du projet actuel ne tient pas compte du temps consacré par les structures. Certaines missions d'expertise pourront être menées par les partenaires, moyennant une évaluation financière de la prestation.

Le Cen CVL est favorable à la poursuite du projet, dans le cadre fixé par l'OFB, qui permet d'en assurer le démarrage.
Il faudra veiller à ce que le territoire soit suffisamment intéressant en termes de rendements et d'intérêts agro écologiques.
Une zone Natura 2000 est une condition obligatoire dans le cadre du LIFE SN.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

L'ARB acte qu'une réponse positive sera faite en juillet pour la poursuite du projet qui sera redéfini en vue des arbitrages proposés. Les travaux seront poursuivis dès la rentrée afin de consolider le contenu du projet et rechercher des financements possibles. Des rencontres sont à prévoir en priorité avec :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (l'Agence de l'Eau Seine Normandie ayant été nettement moins engageante lors des échanges qui ont eu lieu au printemps),
- Jean-Marc Bonmatin qui avait, par ailleurs, insisté sur la durée nécessairement longue d'un tel projet,
- La direction de l'Europe à la Région.

La nouvelle version du projet ainsi que son plan de financement seront à définir pour la fin de l'année. Le démarrage du projet n'interviendra pas avant le second semestre 2024.

Le principe d'intégration du projet de zone test agricole dans le Life Stratégique Nature et la recherche de financements mobilisables est approuvé à l'unanimité.
18 voix « pour ».

Coalitions COP proposées par l'ARB

Les travaux de la coalition végétalisation se finalisent avec la **publication sur le Portail de la boite à outil « Végétalisons ! »,** permettant aux acteurs intéressés d'y retrouver des ressources adaptées selon les axes suivants :

1- **Pourquoi laisser une place au végétal ?**

➔ Utilité de la végétalisation, les services rendus (lutte contre les ilots de chaleur…), retours d'expériences régionaux

2- **Comment conserver l'existant, comment le protéger et l'entretenir ?**

➔ Entrée par entités paysagères : haie, arbres, espaces verts, zones enherbées de captages

3- **Je veux végétaliser : quoi planter, quoi semer, comment et où, comment réussir ?**

➔ Entrée par type d'aménagement : trottoirs, rues, cimetières, chemins, routes, espaces verts naturels, friches. Et gestion et conservation du patrimoine arboré existant

4- **Comment communiquer et sensibiliser sur l'action de végétalisation dans la commune ?**

➔ Liste des formations ou associations proposant des formations/sorties natures/actions de conservation/chantier nature ; exemples et supports permettant de sensibiliser quels que soit les âges et les publics

Le travail conséquent nécessité par cette coalition s'achevant, la coalition sur les zones humides va pouvoir être relancée à partir de septembre, avec un même objectif de production d'un outil très opérationnel.
La 3ème coalition sur la compensation carbone sera elle lancée après la réflexion en cours sur « entreprises et biodiversité », la matière recueillie dans ce cadre venant directement alimenter cette thématique.

Le lien vers la boîte à outils « Végétalisons ! » est le suivant :

https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/agir/les-boites-outils-pour-passer-l-action/vegetalisons

La boîte à outils « Végétalisons ! » sera animée par l'ARB. Les travaux de la coalition se poursuivent.

Séminaire interne 2022 « mobilisation citoyenne » SUJET STRATÉGIQUE DE SÉANCE

Le prochain séminaire interne se tiendra cette fin d'année, dans la première quinzaine de décembre. Comme pour chaque édition il s'agit d'un temps d'impulsion, de réflexion conjointe, de définition d'axes de travail opérationnels.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Parvenir à une définition collective, une vision partagée de la « mobilisation citoyenne » ;
- Définir ensemble les objectifs que le collectif souhaite se donner, les publics que l'on souhaite toucher, les thématiques prioritaires, les formats et innovations proposés ;
- Valider une feuille de route partagée précisant les actions concrètes pour l'ARB en articulation avec les membres.

Un groupe de travail dédié est en cours de constitution avec les membres souhaitant/pouvant se mobiliser pour concevoir ce séminaire (prochaine réunion le 28/06 après-midi). Lors du dernier comité technique se sont notamment positionnés pour contribuer à cette conception : le Graine, le Cen, le PNR Brenne.

Il sera fait appel à un **prestataire** pour assurer l'animation le jour J, afin de permettre aux membres et à l'équipe ARB d'être pleinement investis dans les travaux et temps d'échange.

Afin de nourrir les échanges du conseil d'administration, l'ARB présente la matière préparatoire :

- **Dresser un bilan de la mobilisation citoyenne conduite par l'ARB.** Plusieurs formats ont été utilisés : le mois de la biodiversité, les défis, l'inauguration et les rencontres avec le public
- **Mener des entretiens avec des acteurs déjà engagés :** TEN, LPO, FNH, fédé des Cen, humanité et biodiversité, influenceurs (qu'est-ce qu'on attend / il est encore temps), autres ARB (un GT à animer), MOBE, musée de Bourges, entreprises, fédérations sportives…
- **Rechercher les études existantes ou à conduire :**
  - recensement des thématiques et appuis attendus par les collectivités / collectifs en matière de mobilisation et sensibilisation
  - attentes des citoyens
  - liste des projets biodiversité proposés dans les budgets participatifs
  - étude sociologique sur l'exemplarité des collectivités et pratiques citoyennes
- **S'appuyer sur les ressources existantes :**
  - mémoire étudiants / rencontre du 9.09.21 / vidéo V. Verza + J Perron / consultation site découverte nature + Portail
  - bilan du Graine / bilan ATE
  - cartographie des acteurs avec typologies d'interventions (préparer en amont et compléter le jour du séminaire)

A la suite de cette présentation, les membres sont sollicités pour recueillir leurs attentes sur ce séminaire : participations, propositions de contenus.
Les points suivants sont énoncés :

- Utiliser des vecteurs médiatiques forts (TV ? …)
- Toucher le plus grand nombre : plusieurs centaines de milliers de personnes
- Proposer des « Points info biodiversité »
- Toucher les personnes les plus éloignées du sujet
- Elargir l'aspect « émerveillement » pour amener le public à s'interroger sur ses moyens d'action
- Trouver les personnes inspirantes qui portent le message (influenceurs, stars…)
- Convaincre autrement : aspects psychologiques, sociologiques
- Intégrer l'importance de la culture, de l'art
- Définir des leviers pour faire venir le grand public aux sorties nature
- S'appuyer sur les grandes enseignes (Décathlon, Nature et découvertes…)

4. Questions diverses

- **Prochaine réunion conseil d'administration** : 24 novembre à 14h

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le
ID : 045-200087039-20221124-2022_10-DE

- **Prochains comités techniques** : 15 septembre 9h30, 10 novembre 9h30
- **Principaux évènements** auxquels l'ARB va contribuer/organiser a[illegible]
  - 20 au 22/06 : Colloque « Demain, nature et ville ? », par le Réseau MiDi, à Blois
  - 22/06 : Rencontre des territoires du 41, à Blois. Intervention ARB sur Eau et SafN
  - 22/06 : Formation végétal local à Ingré, intervention ARB sur planter local
  - 23/06 : Rencontres des acteurs zones humides du bassin de la Loire à Châtellerault
  - 24/06 : Assises des Marais classés de Bourges
  - 28/06 : Rencontre réseau PCAET : comment mobiliser les acteurs économiques ?
  - 29-30/06 : Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, Hybride : présentiel à Rennes et digital
  - 30/06 : Journée interpoles de l'Observatoire, présentation de l'ARB et des missions de l'Observatoire, à Marigny-les-usages.
  - 4 et 5/07 : Copil National du Life Artisan à Lyon
  - 6/07 : Intervention pour l'AELB auprès de l'Agence de bassin du Nakanbé (Burkina-Faso) sur les SafN
  - **7-9/09 : Assises Nationales de la Biodiversité à Besançon**
  - **Mi-septembre : Rencontres TEN « gestion pluviale et Eau » à Boigny-sur-Bionne (45)**
  - **Mi-septembre : Webinaire présentation TEN ouvert à toutes les collectivités régionales**
  - 19 ou 22/09 : Web-conférence de l'OI-Eau « suivi des milieux humides »
  - 22/09 : Journée technique « Zones d'expansion de crues » FCen-EPLoire à Orléans
  - 28/09 : Journée Plante & Cité « Végétal et planification, leviers d'actions à l'échelle locales » à Nantes
  - 28 au 30/09 : Séminaire annuel Ramsar à Quimper
  - 4-6/10 : Enjeux écologiques et sociétaux des hydrosystèmes - MOBE
  - 7/10 : Rencontres « biodiversité » PETR Centre Cher « eau et milieux aquatiques » à Vierzon
  - **8-9/10 : Fête de la science Université d'Orléans**
  - **13-14/10 : Forum biodiversité et économie – OFB, Paris**
  - **16/10 : Place de la biodiversité – la Gloriette à Tours**
  - **18/10 : Webinaire ARB présentation JMZH au réseau des techniciens rivières**
  - 20/10 : Journée « Entreprises et Biodiv » CdC-Biodiversité à Châtellerault
  - **14-15/11 : 1ères Rencontres inter-ARB à Sète**
  - 17-18/11 : Forum des Techniciens rivières à Lathus
  - 22-24/11 : Salon des Maires à Paris
  - 01/12 : Colloque national pour les 40 ans des ZNIEFF
  - **Début décembre : Séminaire interne « Mobilisation citoyenne »**